

# Feuille de route régionale Ecophyto II

Comité de territoire Champagne-  
Ardenne

13 novembre 2017



# CONTEXTE

## Feuille de route, déclinaison régionale prévue par le plan national ECOPHYTO II

- Répond aux enjeux locaux, évaluation/révision périodique
- Servira de support à l'élaboration des appels à projets à partir de 2017

## Constitution de Groupes de travail thématiques

- GT Diagnostic - enjeux régionaux de réduction des PPP
- GT DEPHY – accompagnement 30 000
- GT Actions en JEVI (jardins, espaces verts, infrastructures)

## Consultation des Comités de territoires

### GT transverse : synthèse et cohérence globale

Diagnostic régional

Enjeux régionaux – plan d'actions prioritaires

Gouvernance régionale

Evaluation du plan – indicateurs régionaux

Stratégie régionale de communication



# Calendrier élaboration feuille de route

## COREAMR :

présentation  
méthodologie

Comités de territoire :  
9, 11 et 18 janvier

## Commission Agro-écologie :

présentation projet  
de feuille de route



GT transverse :  
1ère réunion

Déc – janv. :  
réunions des  
GT thématiques

GT transverse :  
2ème réunion



# Gouvernance régionale Ecophyto 2 Grand Est

## Commission Agroécologie

Formation spécialisée COREAMR  
(Agro-écologie, Ecophyto, RDI)

Présidence : Etat

comités de suivi des  
PDR – FEADER

Instances décisionnelles  
des financeurs

## Comité des financeurs Ecophyto

Membres : DRAAF - DREAL - Région -  
Agences de l'eau - Chambre régionale d'agriculture

Groupes  
techniques  
régionaux

Comité régional  
d'épidémiosurveillance

-  
CRAGE

Accompagnement  
30 000 agriculteurs

-  
DRAAF - CRAGE

Suivi régional  
du plan

-  
DRAAF - DREAL

Jardins, espaces verts,  
infrastructures

-  
Région - DREAL

Comités de territoire

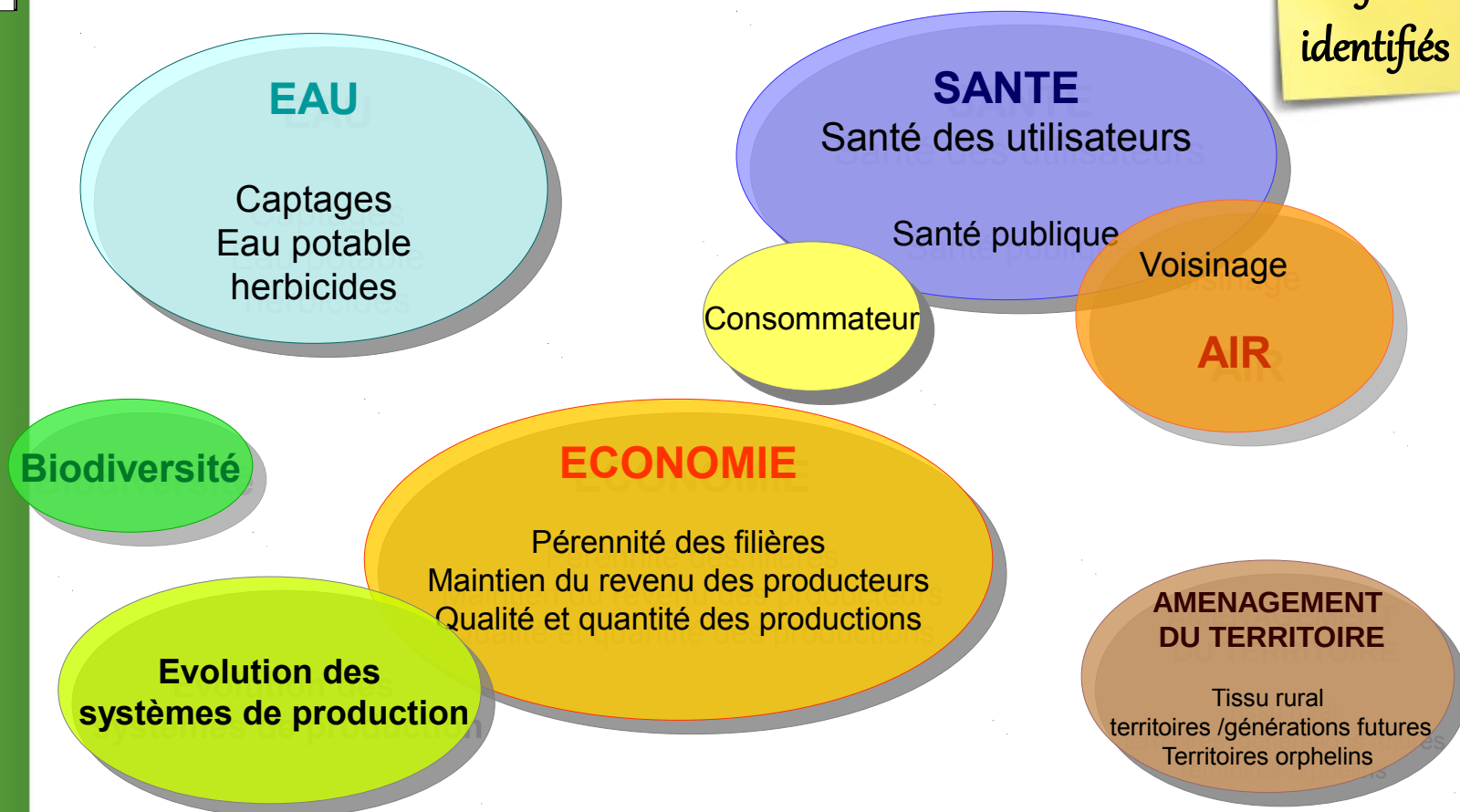
-  
DRAAF – CRAGE



# Enjeux identifiés par les acteurs



Enjeux  
identifiés



**Transversaux** : indicateurs, réduire l'utilisation et les impacts



# Enjeux pour le plan d'actions feuille de route

Préfet  
de la région  
GRAND EST

Enjeu 1

Vers une agriculture Grand Est plus économe  
en produits phytopharmaceutiques

Enjeu 2

Minimiser les risques pour la santé des utilisateurs  
et l'exposition des riverains

Enjeu 3

Des milieux moins impactés par les produits  
phytopharmaceutiques

Enjeu 4

Accompagner les évolutions prévues  
par la loi « Labbé »

Enjeu 5

Renforcer la formation initiale et  
la professionnalisation des actifs



# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 1

Vers une agriculture Grand Est plus économe  
en produits phytopharmaceutiques

## Objectif 1.1. Faire rayonner les réseaux DEPHY Ferme et DEPHY Expé

### Les axes de travail :

- créer une animation à l'échelle régionale Grand Est,
- proposer des outils/ méthodes/actions permettant le transfert des fermes DEPHY vers d'autres agriculteurs,
- créer des liens entre les animateurs des groupes DEPHY et ceux des autres groupes et les EPL
- réaliser un travail de reconnaissance des références acquises par filière
- mettre les références acquises à disposition des enseignants des Etablissements d'enseignement agricoles dans le cadre du plan «Enseigner à produire autrement».



# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 1

Vers une agriculture Grand Est plus économe  
en produits phytopharmaceutiques

## Objectif 1.2. Accompagner le maximum d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques

### Les axes de travail :

- susciter la création de groupes « 30 000 » en tenant compte des objectifs et des priorités définis régionalement
- mettre l'accent sur l'accompagnement des agriculteurs qui s'engagent dans des changements de système d'exploitation
- mobiliser les méthodes de biocontrôle et de biodiversité fonctionnelle existantes
- mettre en place des modalités de reconnaissance simplifiées des groupes 30 000 afin de valoriser l'engagement dans la démarche
- définir les modalités d'animation de ces groupes 30 000 (cadre national en cours)

**Moyens :** Critères d'éligibilité définis régionalement

**Financement :** Part des 30 M€ Ecophyto II des Agences de l'eau





# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 1

Vers une agriculture Grand Est plus économe  
en produits phytopharmaceutiques

## Objectif 1.2. Accompagner le maximum d'agriculteurs dans la transition vers l'agro-écologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques

### Critères régionaux :

- *Projet du groupe* : priorité à l'objectif de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, repose sur des techniques reconnues efficaces (notamment groupes DEPHY), diagnostic/exploitation, plan d'actions, bilan
- *Taille du groupe* : vingtaine d'agriculteurs ; possibilité de sous-groupes, adaptation en fonction thématique. Coût d'animation raisonnable (env 50 000 € pour 3 ans et 20 agri, montant adaptable en fonction des enjeux du projet)
- *Niveau d'exigence pour la baisse de l'utilisation des produits phytosanitaires* : objectif fixé par rapport à la situation de départ de chaque exploitation (IFT), réduction significative
- *Objectif de diffusion* : plutôt locale, groupement de vulgarisation, opération territoriale
- *Indicateurs de suivi* : à minima IFT individuels et collectifs



# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 1

Vers une agriculture Grand Est plus économe  
en produits phytopharmaceutiques

## Objectif 1.3. Promouvoir les agro-équipements présentant un intérêt pour la diminution de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques

### Les axes de travail :

- définir une liste régionale des matériels/investissements présentant un intérêt pour la réduction de l'utilisation et des impacts des produits phytopharmaceutiques
- donner une priorité à l'accès aux financements Ecophyto II aux exploitants qui s'engagent dans une démarche collective Ecophyto (DEPHY, «30 000», GIEE)
- apporter un accompagnement pour le déploiement de ces techniques (démonstration, transfert technologie) notamment via groupes 30 000

**Moyens :** Proposition par le Comité des financeurs d'une liste d'investissements prioritaires retenus

**Financements :** Part des 30 M€ Ecophyto II des Agences de l'eau  
AAP PCAE dans le cadre des PDR



# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 1

Vers une agriculture Grand Est plus économe  
en produits phytopharmaceutiques

Autres objectifs pour l'enjeu 1 :

**Objectif 1.4.** Améliorer le bulletin de santé du végétal

**Objectif 1.5.** Aider au maintien de l'élevage et des prairies et permettre l'organisation de filières intégrant des cultures à faible utilisation de produits phytopharmaceutiques (dont agriculture biologique)

**Objectif 1.6.** Faire émerger des dynamiques collectives d'actions de réduction des usages et impacts des produits phytopharmaceutiques sur des territoires identifiés ou pour certaines filières existantes



# Zoom sur certains objectifs

## Enjeu 2

Minimiser les risques pour la santé des utilisateurs  
et l'exposition des riverains

## Objectif 2.1. Limiter les risques pour les utilisateurs

### Les axes de travail :

- renforcer la formation et la sensibilisation des acteurs de l'intérêt des EPI (image du port des EPI, informer les médecins locaux, marges de progrès, simplifier les messages )
- démultiplier les messages de sensibilisation des utilisateurs en utilisant d'autres canaux (comme par ex., les distributeurs, concessionnaires,...)



# Zoom sur certains objectifs

## Enjeu 2

Minimiser les risques pour la santé des utilisateurs  
et l'exposition des riverains

**Objectif 2.2.** Améliorer l'utilisation des produits  
phytopharmaceutiques au regard des risques de dissémination  
et de présence dans l'air, minimiser l'exposition des riverains

Les axes de travail :

- sensibiliser les utilisateurs sur la nécessité d'améliorer les pratiques de pulvérisation (réglage, mise en œuvre des traitements), prise en compte des riverains, actions locales de concertation agriculteurs-riverains
- développer l'utilisation de matériels et de techniques de pulvérisation plus performantes pour réduire la dérive et les embruns
- promouvoir, quand cela est nécessaire, la mise en place de moyen de protection physique (haie,..)



# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 3

Des milieux moins impactés par les produits  
phytopharmaceutiques

**Objectif 3.1.** Poursuivre les actions déjà engagées pour la protection des captages SDAGE ou prioritaires et pour l'atteinte des objectifs de bon état des masses d'eau de la DCE

Les axes de travail :

- donner une priorité aux projets situés sur les aires d'alimentation des captages SDAGE ou prioritaires
- créer plus de lien entre les actions structurantes du plan Ecophyto et les animations menées sur les aires d'alimentation de captages,....
- mobiliser les collectivités en charge de la production de l'eau potable

**Objectif 3.2.** Améliorer la connaissance des pratiques en lien avec la présence des produits phytopharmaceutiques dans l'air

**Objectif 3.3.** Limiter les impacts sur la biodiversité



## **Orientation 1** : favoriser la diffusion, appropriation, mise en œuvre de la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et le recours aux solutions alternatives

**Obj. 4.1.** Créer une animation régionale à l'échelle Grand Est

**Obj. 4.2.** Accompagner les élus et acteurs privés dans la prise en compte des enjeux de réduction de l'usage des PPP pour l'aménagement de leurs espaces

**Obj. 4.3.** Amplifier l'accompagnement à la réduction de l'usage des PPP et développer les formations aux techniques alternatives

**Obj. 4.4.** Intégrer la formation aux solutions alternatives aux programmes d'enseignement

## **Orientation 2**: sensibiliser et impliquer le grand public dans la démarche de réduction de l'usage des produits phytosanitaires

**Obj. 4.5.** Démultiplier les messages de sensibilisation par les canaux existants pour susciter des évolutions auprès du grand public

**Obj. 4.6.** Mettre en place une reconnaissance (charte/label) pour les professionnels du paysage, gestionnaires d'espaces, infrastructures engagés dans une démarche Ecophyto



# Zoom sur certains objectifs

Enjeu 5

Renforcer la formation initiale et  
la professionnalisation des actifs

**Objectif 5.1.** Mobiliser les lycées agricoles dans la dynamique Ecophyto

**Objectif 5.2.** Promouvoir une offre de formation des utilisateurs professionnels répondant à l'objectif Ecophyto

**Objectif 5.3.** Diffuser et accompagner l'appropriation des références et des outils Ecophyto vers les conseillers





# Evaluation du plan - Indicateurs régionaux

Préfet  
de la région  
GRAND EST

## Missions GT suivi du plan :

### Élaborer et suivre les indicateurs :

- élaborer des indicateurs d'usage à l'échelle de la région Grand Est : établir un point de départ de la situation régionale et suivre son évolution
- réfléchir aux indicateurs de mise en œuvre des actions
- accompagner la lecture des indicateurs par des éléments de contexte qui permettent la compréhension des évolutions

### Évaluer l'efficacité des outils de communication

### Évaluer la cohérence globale de mise en œuvre des actions

## Outils de suivi :

- Tableau emplois-ressources (comité des financeurs)
- Suivi de l'action «engagement 30 000 exploitations agricoles» (GT DEPHY - 30 000)

